



**SNTPCT**

**10 rue de Trétaigne  
75018 PARIS**

Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

**Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de  
la Production Cinématographique et de Télévision**

Tél. 01 42 55 82 66

Courrier électronique : [sntpct@wanadoo.fr](mailto:sntpct@wanadoo.fr)

Site : [www.sntpct.fr](http://www.sntpct.fr)

Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 – représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

## **DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AU SOIR DU SCRUTIN DES EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024 ?**

*Dès l'annonce des résultats des élections européennes du 9 juin 2024, M. le Président de la République a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale élue en juin 2022.*

**Il s'agit d'un coup de dés** qui a pour conséquence de mettre imprudemment en jeu notamment nos libertés publiques, dont les libertés syndicales, le fonctionnement démocratique de nos institutions, etc.



le seul pari étant celui de faire marchepied à la poursuite de la politique de démantèlement du code du travail, de l'assurance-chômage, des retraites, de l'assurance-maladie, etc.

en pariant s'il le faut sur l'autoritarisme, la coercition, la stigmatisation, le renoncement aux valeurs républicaines d'égalité et de fraternité...

En limitant la campagne à trois semaines, autant dire en fermant la porte à tout débat.

**Oui, l'heure est grave, face à la crise économique et sociale qui s'intensifie**, aux menaces quotidiennes que font peser sur la paix mondiale les conflits internationaux actuels générés par une volonté insatiable d'accaparement et de concentration capitaliste contre la volonté des peuples.

**Aux forces politiques qui ont fait le choix du progrès social** de s'unir sans état d'âme pour faire barrage à toute velléité de jouer la mise au pas et la mise à la raison de toute contestation, le contrôle généralisé des citoyens,

**À chacun de contribuer par le vote au maintien de ce qui fonde la République sociale.**

**Le Front populaire, ce n'est pas seulement l'union politique des partis du progrès social, c'est aussi notre mobilisation syndicale.**

**Plus que jamais c'est notre rassemblement syndical** qui ouvrira la voie au maintien de la liberté d'expression et de son libre exercice, au maintien du principe d'égalité entre tous, et à l'obtention de mesures d'amélioration des conditions de travail et de vie qui en sont le pendant primordial.

**C'est la mobilisation inédite de tous les salariés de France en 1936, les grèves et les occupations d'usine**, qui ont sommé le patronat à faire appel au gouvernement — institué pour défendre le pain, la paix et la liberté —, afin de négocier les Accords Matignon :

- les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives de branches et le principe de leur extension, dont nous profitons tous encore aujourd'hui. Ainsi qu'une très forte revalorisation des salaires.

Nos grands anciens, qui ont décidé alors de se constituer en Syndicat pour obtenir la première Convention collective de la Production cinématographique en novembre 1938, nous ont montré le chemin,

il n'en existe pas d'autre, celui de notre unité dans l'action syndicale pour ouvrir les portes d'une société plus fraternelle et clore celles des coups de dé.

**Le SNTPCT se joindra aux rassemblements syndicaux interprofessionnels appelés dans l'unité, visant à faire barrage à la poursuite et l'aggravation de cette politique de démantèlement social par la stigmatisation des uns contre les autres, qui s'annonce à la suite des résultats des élections européennes.**

Paris, le 11 juin 2024